

PIECES A FOURNIR POUR LA REALISATION D'UN PASSEPORT POUR LES PERSONNES MINEURES

1. **Le formulaire CERFA plus l'autorité parentale à l'intérieur du CERFA complété et signé en noir.** Vous pourrez vous procurer ce document soit sur internet, soit en mairie.
2. **2 photographies d'identité couleur identiques, récentes de moins de 6 mois,** de face sur fond clair, format 35mm x 45mm. Expression neutre, bouche fermée, sans accessoire (photos agréées normes ISO/IEC 19794-5 : 2005). **Ne pas découper les photos.**
3. **Ancien passeport plus photocopies** 1^{ère} et 2^{ème} page ou la déclaration de perte ou de vol si c'est un renouvellement.
4. **Un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois.** A fournir uniquement si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, mais recommandé pour vérification de l'orthographe des noms et prénoms. Il doit être demandé à la mairie de votre lieu de naissance ou par internet. Si vous êtes né à l'étranger, adressez votre demande à: service central de l'état civil, BP 1056, 44941 NANTES cedex ou sur internet. Les actes de naissance sont gratuits.
5. **Carte nationale d'identité** (original + photocopie recto/verso) ou un document officiel permettant d'identifier le demandeur s'il en possède un.
6. **S'il y a lieu, un jugement de divorce ou de séparation plus la pièce d'identité du parent responsable.** En cas de garde alternée la pièce d'identité de l'ancien conjoint ainsi qu'un justificatif de domicile en son nom vous sera demandé (original + photocopie).
7. **Un justificatif de domicile de moins de 1 an:** facture EDF, facture de téléphone, facture de portable, facture d'eau, avis d'imposition de l'année précédente.
8. **La carte nationale d'identité du parent** (original +photocopie) qui accompagne le mineur.
9. **Une valeur en timbres fiscaux** que vous pourrez vous procurer soit chez un buraliste, soit sur internet sur le site «TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR».
 - **17€ pour un mineur de moins de 15 ans.**
 - **42€ pour un mineur de 15 ans et plus.**

**→ Tous les documents originaux + photocopies doivent être présentés.
Les originaux vous seront restitués en fin du rendez-vous.**